

15,7 km - 4 h

Circuit des Terres de l'Aveyron PR1



Un parcours qui vous mène aux anciens moulins et domaines de Nègrepelisse, en longeant la rive gauche de la rivière Aveyron et sa plaine fertile où l'on cultive céréales et fruits.

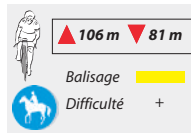
A voir en chemin...

Les moulins de l'Aveyron

Situé en contrebas, au nord-ouest du Château, **le Moulin de Nègrepelisse** était une dépendance appartenant aux seigneurs. Il utilisait la force de l'eau pour la production de farine. Soixante ans après son arrêt, son mécanisme a été restauré par la municipalité et il fonctionne à nouveau occasionnellement.

A noter : les deux façades opposées, l'une en briques foraines et l'autre en blocs calcaires, tirés du sous-sol local.

Sur la commune de Cayrac, un autre moulin, **le Moulin de Bellerive**, offre un bel exemple de restauration (propriété privée). Sa construction a été autorisée par Louis XVI en 1762 et achevée en 1781.



L'île de Nègrepelisse

Autrefois à vocation de pâture pour le bétail, l'île a été cédée à la commune, au même titre que le Moulin, en 1980. C'est à l'initiative du Conseil Général de Tarn-et-Garonne, en 1993, que l'île est inscrite aux Espaces Naturels Sensibles (ENS). Un aménagement paysager et un **circuit botanique** permettent de découvrir, grâce à 25 panneaux explicatifs, les ressources

Mur d'arcades datant du XVIII^{ème} siècle
naturelles de l'île et d'associer le plaisir de la marche champêtre avec celui de l'apprentissage des espèces observables en bordure des cours d'eau.

On y découvre enfin un **projet de design intitulé "Chérie j'ai oublié la nappe !"**. En 2007, les 5.5 designers invités par La cuisine, centre d'art et de design, ont conçu du mobilier de pique-nique en mosaïque de pâte de verre d'après le motif vichy rouge et blanc sur divers supports naturels.

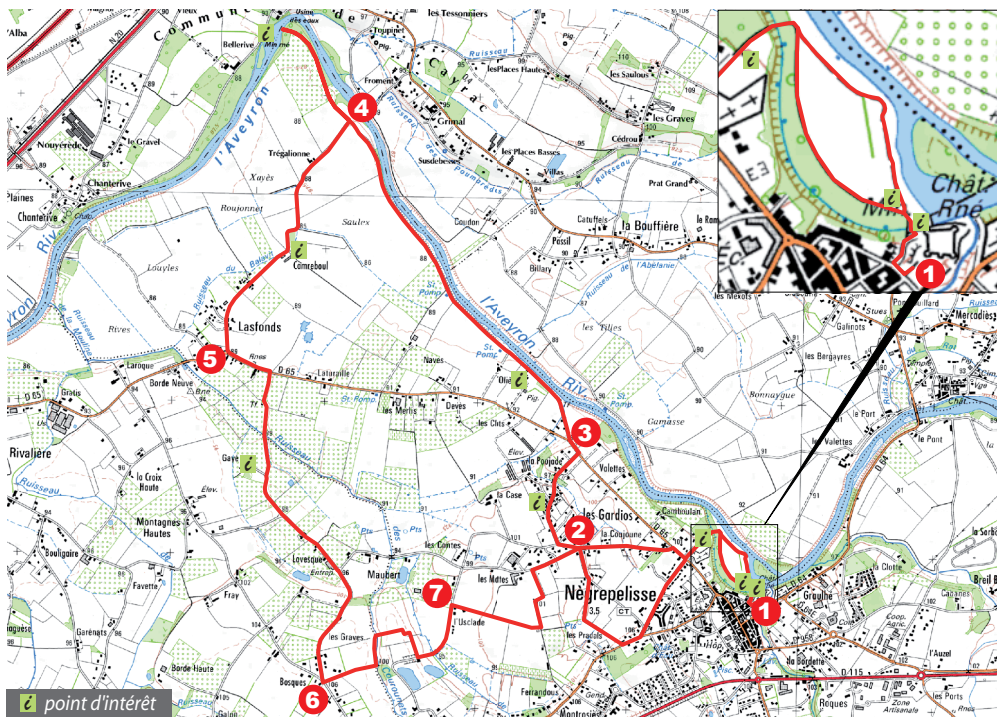


Chérie, j'ai oublié la nappe ! 5.5 designers, partenaire Bisazza, 2007, mosaïque de pâte de verre. Production La cuisine, centre d'art et de design.

Les cultures céréalières et fruitières



L'agriculture céréalière est largement implantée en plaine de l'Aveyron. Dès le printemps de nombreux chemins et routes se bordent de **champs de blé puis de maïs ou de tournesol**. L'arboriculture est aussi très présente, la production y est diversifiée et les **vergers** rassemblent pommiers, pruniers, poiriers, cerisiers, etc. Le domaine de Gayé figure parmi l'un des plus beaux domaines de la commune.

**Départ : Moulin de Nègrepelisse****Stationnement : parking Esplanade du Château**

- 1** Prendre la ruelle à gauche du parking et descendre au **moulin de Nègrepelisse** (direction « Esplanade du château / Ile du château »). Juste avant le moulin, suivre le sentier à gauche et emprunter la passerelle pour accéder à l'**Ile de Nègrepelisse**. Devant le **pigeonnier**, prendre le sentier à droite qui longe l'Aveyron sur 450m. Quitter l'île par la passerelle, en aval, et remonter par la route jusqu'au croisement avec la D65. Vous passerez devant la **Maison de Quartier** et le **Centre Nautique** sur votre gauche. Au carrefour, suivre la direction Montauban, tout droit. Emprunter la voie piétonne aménagée, sur 600m. Au bout de la rue, suivre la direction de Montauban en longeant la D958 sur 130m. A l'angle du n°680, emprunter le chemin sur la droite et traverser la **plaine agricole**. Au sortir du chemin, prendre à gauche sur la route.
- 2** Au carrefour, tourner à gauche, puis, à la fourche, à droite, et suivre le « chemin des Gardios » jusqu'au carrefour de la route d'Albias (D65) à 810m. Au passage des **Gardios**, vous pourrez observer une ancienne **maison typique en terre crue**.
- 3** Au croisement de la D65, traverser et se diriger vers la gauche. Dans le virage en contrebas, bifurquer à droite par la route qui descend. Vous allez profiter tranquillement des bords de l'**Aveyron**, sous un **corridor végétal** diversifié. Suivre la route pendant 2,6km, jusqu'au croisement avec le « chemin de Lasfonds ».
- 4** Emprunter le chemin de terre qui offre un point de vue sur le deuxième moulin du circuit : le **Moulin de Bellerive** (propriété privée). Prendre la route du retour par le même chemin, puis emprunter le « chemin de Lasfonds », sur la droite, jusqu'au carrefour avec la route d'Albias à 1850m.
- 5** Ne pas traverser, ni marcher le long de la D68 : Au croisement, emprunter le chemin d'exploitation longeant le champ à gauche. Un balisage indique le passage. A 300m, descendre sur la droite le passage aménagé pour quitter ce chemin, traverser la route et suivre, en face, le chemin en terre qui traverse les **vergers**. Traverser le **ruisseau des Courounets** et continuer le chemin de terre en longeant le **domaine de Gayé**. De retour sur route goudronnée, aller tout droit par la « route de Maubert » (à ce carrefour le PR1 rejoint le « Circuit des vergers » de la commune d'Albias. Bien observer le balisage). A l'intersection suivante, continuer par le « chemin des graves » sur 840m.
- 6** Arrivé au lieu-dit « Bosques », emprunter l'impasse sur la gauche, le « chemin du ruisseau ». Arrivé au ruisseau, longer le en descendant à travers le bois sur 250m puis emprunter la passerelle pour le franchir. Longer le bois et revenir par le chemin bordant les filtres plantés de roseaux. Tourner à gauche. Continuer tout droit sur le chemin des Courounets, et descendre au lieu-dit l'Usclade.
- 7** Prendre le chemin sur la droite, à l'angle de l'habitation n°1200, pour accéder au chemin agricole. Au croisement, à 600m, tourner à gauche pour rejoindre le lieu-dit « les Mottes », à 430m. Arrivé sur la route, tourner à droite. Au carrefour suivant, emprunter le « chemin des Gardios », en face. Vous pourrez observer sur votre gauche un **domaine d'architecture traditionnelle** abrité par une magnifique pin parasol. Tourner à droite au croisement de la D65, longer la route par le trottoir jusqu'au passage clouté, 100m plus loin. Traverser la D65 et emprunter le chemin du départ, le « Passage du Qué de la Bardette », pour descendre vers l'île de Nègrepelisse. Arrivé sur l'île, vous pourrez emprunter le chemin qui longe le petit cours d'eau. Puis retourner au point de départ en suivant le parcours emprunté à l'aller.